

COMPTE-RENDU

Présentation du projet de parc de l'arrière-base

Mercredi 24 janvier 2024, Base sous-marine

Etaient présents :

- Vincent Maurin, Maire adjoint du quartier Bordeaux Maritime
- Didier Jeanjean, Adjoint au maire en charge de la nature en ville et des quartiers apaisés
- Avec la participation des services de la Ville de Bordeaux et de Bordeaux Métropole et des partenaires : Philippe Montoriol (mairie de quartier Bordeaux Maritime), Arnaud Bergerès (Bordeaux Métropole), Sabrina Villa (assistante de Vincent Maurin), Sabine Haristoy (architecte paysagiste), Julien Barillot (maître d'œuvre VRD)
- 100 habitants

INTRODUCTION DE VINCENT MAURIN

Il s'agit de créer un poumon vert dans le quartier Bordeaux maritime et désenclaver la base sous-marine. Il s'agira de désimperméabiliser le terrain et de l'aider à se refertiliser. Ce futur parc prévu dans le programme d'aménagement d'ensemble des Bassins à flot sera complémentaire avec l'aire de jeux dont l'ouverture est prévue au printemps 2024. Ce parc permettra de créer un cheminement piéton qui reliera la Base sous-marine, le Musée Mer Marine, la Cité du Vin et les hangars des quais Lawton et Virginie Hériot.

PRESENTATION DU PROJET D'AMENAGEMENT DU PARC

NB : La présentation est jointe au présent compte-rendu.

Le long de la base sous-marine, présence d'une dalle béton qui restera en place. Sur l'ensemble du site, l'existant restera : dalles, cavités, végétation spontanée, petit bunker.

Renaturation du parc : 200 arbres à conserver seront taillés pour leur donner une belle forme et 466 plantations sont prévues afin de réintroduire de la biodiversité.

Certains espaces du parc seront créés en réutilisant les remblais.

A l'intérieur du parc, les cheminements permettront de toujours garder une connexion avec la nature.

Des chemins seront créés pour se promener, déambuler. Il n'y aura pas de grandes allées. Une boucle pédestre fera le tour du parc pour un cheminement plus rapide.

Sont prévus des espaces plantés, des clairières, un boulo-drome, un espace scénique, un espace canin, un espace pique-nique.

Sur les allées on a plutôt un parc linéaire. Les chemins accompagnent les linéaires de plantations, et seront adaptés aux PMR.

Ce parc restera ouvert en permanence.

Le mobilier sera en bois : chaises, bancs, méridiennes, tabourets.

Les plantations se feront au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

Les bâtiments des anciennes entreprises coté boulevard, qui doivent être démolis, sont actuellement squattés ; leur démolition est prévue au second trimestre 2024 si l'évacuation du site a été mise en œuvre par la préfecture.

Livraison du parc prévue fin 2025.

ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

« *Le parc va-t-il être fermé ?* »

D. Jeanjean : Le parc ne sera pas fermé.

« *Va-t-il y avoir des spectacles de nuit ? (Nuisances sonores)* »

D. Jeanjean : On demande au service événementiel d'être vigilant.

« *Il y a des dérives de tous les espaces qui sont laissés ouverts (question de sécurité).* »

D. Jeanjean : On a déjà l'expérience de parcs ouverts. Le parc Hypoustéguy à Bacalan est, par exemple, ouvert toute la nuit. Notre philosophie est de rendre ces espaces ouverts. En période de canicule, on nous demande d'ouvrir les parcs plus tard.

V. Maurin : Si on constate des mésusages, à l'utilisation, on prendra les mesures nécessaires. La fermeture ne règle pas tout.

A. Bergerès : L'éclairage sera faible pour éviter ces mésusages.

« *Ce parc risque de devenir un point de deal.* »

D. Jeanjean : Les points de deal se trouvent aussi sur des espaces très urbains.

V. Maurin : Si on fait un parc, c'est avec l'espoir que cet espace soit partagé (enfants, personnes âgées, touristes). Le pari de la Ville est d'ouvrir un parc qui sera un lieu de rencontres, culturel, un lieu d'expositions éphémères de lien social, intergénérationnel,...

« *Ne serait-il pas intéressant de réserver un espace « canin » ?* »

V. Maurin : C'est prévu et nous vous l'avons présenté.

« *Est-il prévu des fleurs mellifères ? Est-il possible d'installer un rucher partagé à vocation pédagogique ?* »

A. Bergerès : Oui il y aura des plantes mellifères.

V. Maurin : La question des plantes et des abeilles menacées a toute l'attention de notre municipalité. On reparlera du projet de rucher partagé.

« *La rue Michel Slitinsky va-t-elle suivre le même calendrier et quand est-ce qu'elle sera ouverte ? Il y aura-t-il des fontaines à eau ? Et quand il y aura-t-il des spectacles ? Est-il prévu d'y accueillir des guinguettes ? Le parc est-il autorisé aux vélos ? Allez-vous travailler avec les associations d'handicapés ? Y aura-t-il des pistes cyclables parallèles ? N'est-ce pas dangereux d'avoir positionné une aire de jeux près de la route ? Pourquoi pas un parcours sportif ?* »

D. Jeanjean : L'objectif est de ne pas inciter les vélos à rentrer dans le parc, la boucle est plutôt à destination des piétons, un barriérage va être installé pour dissuader les cyclistes.

Tous les chemins seront accessibles aux PMR.

L'entrée de l'aire de jeux se fait côté parc et elle est clôturée.

Plusieurs fontaines sont prévues.

« *Des voitures se garent sente Alexandra David-Neel : quelles pistes sont envisagées ?* »

V. Maurin : L'accessibilité des pompiers est obligatoire, c'est pourquoi nous installons des potelets sécables aux entrées des sentes ; ceux-ci subissent les incivilités des automobilistes qui les cassent. Je vais me rendre sur place et voir ce qui peut être amélioré.

Le calendrier de la rue Michel Slitinsky dépend des démolitions des bâtiments actuellement squattés. Aujourd'hui on n'a pas de calendrier.

« *Est-il possible d'éloigner le caniparc de l'aire de jeux pour enfant ? Quand le groupe scolaire va-t-il voir le jour ?* »

V. Maurin : L'aboutissement du PAE des Bassins à flot prévoyait bien le groupe scolaire et le parc. Le groupe scolaire est en phase de programme. Les perspectives qui sont faites par la direction de l'éducation montrent qu'il en faut un dans ce secteur.

Pour le caniparc, on prend note de votre demande.

« Est-il prévu de mettre un feu tricolore cours Henri Brunet pour ralentir la vitesse ? Plateau ou chicane. »

A. Bergeres : Il n'est pas question de mettre des feux tricolores, nous sommes dans une politique de suppression de carrefours à feux.

V. Maurin : En revanche, on va regarder pour ajouter un passage piéton et on renforcera la signalétique (attention enfants).

« Si le parc n'est pas accessible aux vélos, il faut créer une piste cyclable pour accéder aux Bassins des Lumières. Comment est prévu l'entretien des aménagements urbains en bois (transats) ? »

D. Jeanjean : je vous confirme qu'une gestion du site est prévue. La piste cyclable sera sur la rue Michel Slitinsky.

« Un emplacement de marché est-il prévu ? »

V. Maurin : On l'a évoqué au Conseil de quartier. Il est convenu que nous réfléchissions à l'implantation de marchés supplémentaires adaptés aux usages. Nous sommes en réflexion sur d'autres sites sur Bordeaux Maritime. Ce parc n'est pas adapté.

« Est-il possible d'envisager des caméras rue des Etrangers ? »

V. Maurin : Les questions de prévention sont prises en compte et nous travaillons avec la Police Municipale et la Préfecture. Le financement de caméras supplémentaires est en cours de discussion entre le Maire et l'Etat.

« Y aura-t-il des équipements sportifs ? Des agrès sont-ils prévus dans le parc ? Transports en commun : c'est dommage que le bus 5 n'ait pas un arrêt supplémentaire à Michel Slitinsky ou place Maran. »

V. Maurin : Oui, il y aura des modules sportifs. Le projet d'extension de la ligne 5 est en cours ; elle aura un arrêt place René Maran et son terminus à Brandenburg.